

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01133
Numéro SIREN : 490 597 663
Nom ou dénomination : CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt 8852

CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel,
35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

(EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020)

Certifié conforme

Le Président du Directoire
M. Christian CERRETANI



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS CAB2H</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>8 rue du Mont Saint-Michel 35830 BETTON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>4 9 0 5 9 7 6 6 3 0 0 0 3 1</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	47 515		
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	22 257		
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV	22 423 630		
		Créances rattachées à des participations BB	BC	13 584 316		
		Autres titres immobilisés BD	BE	8 839 314		
Prêts BF		BG	167 175			
Autres immobilisations financières* BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	22 660 579	BK	13 651 392	9 009 186
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	489 543		
		Autres créances (3) BZ	CA	6 998 693		
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Disponibilités CF		CG	340 898			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	8 190			
	TOTAL (III) CJ	CK	7 837 325			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	30 497 904	IA	13 651 392	16 846 512	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	150 000	(3) Part à plus d'un an	CR	332 892
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAB2H		Néant <input type="checkbox"/> *			
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500 000)	DA			7 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB					
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD					
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG					
	Report à nouveau	DH			809 145		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			995 603		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK			26 775		
TOTAL (I)					DL	9 331 523	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM					
	Avances conditionnées	DN					
	TOTAL (II)					DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP					
	Provisions pour charges	DQ					
	TOTAL (III)					DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU					
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			6 938 391		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			348 599		
	Dettes fiscales et sociales	DY			176 124		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
Compte régul.	Autres dettes	EA			51 874		
	Produits constatés d'avance (4)	EB					
TOTAL (IV)					EC	7 514 989	
(V)					ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	16 846 512	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC				
		Écart de réévaluation libre	ID				
		Réserve de réévaluation (1976)	IE				
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			971 179			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 394 902	FH		FI	1 394 902	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 394 902	FK		FL	1 394 902	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	110 752	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 505 662
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	978 658	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 878	
	Salaires et traitements*					FY	190 109	
	Charges sociales (10)					FZ	78 628	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	3 162
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	252 667	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 513 104	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 441)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	265 393
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	617 359
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	882 754	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 074
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	5 074	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	877 679	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	870 238	

Désignation de l'entreprise		SAS CAB2H		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	36 908	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	81	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	36 989	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(36 989)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(162 354)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 388 417	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 392 814	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	995 603	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	265 395
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	5 074
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	110 752
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	252 662	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				36 908		
Autres charges				81		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe 

/// Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La crise sanitaire a eu un impact sur l'activité des filiales de la société, mais leur niveau de résultat reste satisfaisant dans le contexte. La continuité d'exploitation n'est en rien remise en cause.

/// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 16 846 513 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 995 603 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

/// Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

La société ne bénéficie pas du remboursement immédiat des créances au titre du CICE mais seulement au terme de trois années.

Les CICE inscrits à l'actif au titre des années 2017 et 2018 représentent une créance de 718 569 €.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Augmentation d'extérieurs	Augmentation d'intérieurs	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 585	673		22 258
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 585	673		22 258
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 440 768	150 038		22 590 806
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 440 768	150 038		22 590 806
ACTIF IMMOBILISE	22 509 869	150 711		22 660 579

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		673	150 038	150 711
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		673	150 038	150 711
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 398	3 163		19 561
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 398	3 163		19 561
ACTIF IMMOBILISE	63 914	3 163		67 076

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 663 602 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	167 175	150 000	17 175
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	489 543	489 543	
Autres	6 998 693	6 665 801	332 892
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 191	8 191	
Total	7 663 602	7 313 535	350 067
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances rattachées	38
Clients factures à établir	186 117
Total	186 155

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 775			26 775
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 775			26 775
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 514 989 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	348 599	348 599		
Dettes fiscales et sociales	176 124	176 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			6 543 810	
Autres dettes (**)	6 990 266	446 456		
Produits constatés d'avance				
Total	7 514 989	971 179	6 543 810	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 000			
(**) Dont envers les associés	6 938 391			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	60 249
Dettes provis. pr congés à payer	17 206
Personnel charges à payer	42 000
Charges sociales s/congés à payer	7 308
Organ.sociaux charges à payer	17 640
Etat charges à payer	5 441
Clients rrr à accorder	49 215
Total	199 059

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 191		
Total	8 191		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	265 393	308 820
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1
Autres intérêts et produits assimilés	3	36
Reprises sur provisions et transferts de charge	617 359	866 072
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	882 755	1 174 929
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 075	20 535
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 075	20 535
Résultat financier	877 680	1 154 394

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS CAB2H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CAB2H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 pour le régime d'intégration fiscale instaurée par l'article 68 de la loi N° 87-1060 du 30 décembre 1987.

L'intégration a pris effet au 01/01/2008.

Les sociétés prises en compte dans le périmètre d'intégration sont :

- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING (société tête de groupe)
- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT
- SAS HABITER DEMAIN
- SA SOGECOPA
- SCI DE L'HYVETTE

La convention d'intégration retenue consiste pour les filiales à supporter l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elles avaient été imposées séparément et dont la mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI. La prise en charge par la mère de l'impôt fait naître à son profit une créance égale à l'impôt que chacune des filiales auraient supporté en l'absence d'intégration.

Le boni ou le mali d'impôt lié à l'intégration est supporté par la société tête de groupe.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
4 649 €

CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel,
35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 24 JUIN 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 995 603,18 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	995 603,18 €
A la réserve légale :	90 237,42 €
Solde :	905 365,76 €

Affecté en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1 714 510,93 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 24 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président du Directoire
M. Christian CERRETANI



OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Anne LESNÉ LE BLOAS
Florent MICHEL
Béatrice PRIGENT
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
David TRIPON

*Experts-Comptables
Commissaires aux comptes*

Société Crédit Agricole Bretagne Habitat Holding
8 Rue du Mont Saint-Michel
35830 BETTON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

www.ouestconseils.bzh 



OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
*Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique*

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'associé unique de la société **Crédit Agricole Bretagne Habitat Transaction**,

▪ **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Crédit Agricole Bretagne Habitat Transaction relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ **Fondement de l'opinion**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

▪ **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note faits caractéristiques de l'annexe des comptes annuels concernant :

- La fusion simplifiée qui impacte la comparabilité des comptes,
- Les impacts de la crise sanitaire.

▪ **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérfications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous vous signalons que nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Quimper, le 7 juin 2021

**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Paul GUILLOU**



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	47 515	47 515		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 258	19 561	2 697	5 187
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 423 631	13 584 316	8 839 315	8 221 956
Créances rattachées aux participations	167 175		167 175	17 137
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 660 579	13 651 392	9 009 187	8 244 280
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	489 543		489 543	502 653
Autres créances	6 998 693		6 998 693	6 911 218
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	340 899		340 899	1 079 600
Charges constatées d'avance (3)	8 191		8 191	14 073
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 837 326		7 837 326	8 507 544
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	30 497 905	13 651 392	16 846 513	16 751 824
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			150 000	
(3) Dont à plus d'un an (brut)			332 892	

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500 000	7 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	809 145	-470 361
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	995 603	1 279 506
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	26 775	26 775
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 331 523	8 335 920
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		250 220
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 938 391	7 290 476
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	348 599	587 941
Dettes fiscales et sociales	176 124	260 913
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	51 874	26 353
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	7 514 989	8 415 903
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	16 846 513	16 751 824
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 543 810	6 117 989
(1) Dont à moins d'un an (a)	971 179	2 297 914
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		137
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 394 903	1 416 422	-21 519	-1,52
Chiffre d'affaires net	1 394 903	1 416 422	-21 519	-1,52
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	110 753	37 968	72 785	191,70
Autres produits	7	2 359	-2 351	-99,69
Total produits d'exploitation (I)	1 505 663	1 456 748	48 914	3,36
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	978 658	915 830	62 829	6,86
Impôts, taxes et versements assimilés	9 879	11 961	-2 082	-17,41
Salaires et traitements	190 109	199 667	-9 557	-4,79
Charges sociales	78 628	83 884	-5 256	-6,27
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	3 163	5 969	-2 806	-47,01
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	252 667	234 350	18 317	7,82
Total charges d'exploitation (II)	1 513 104	1 451 660	61 444	4,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 441	5 088	-12 530	-246,25
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	265 393	308 820	-43 427	-14,06
D'autres valeurs mobilières et créances actif im		1	-1	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	36	-33	-92,87
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	617 359	866 072	-248 713	-28,72
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	882 755	1 174 929	-292 174	-24,87
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 075	20 535	-15 460	-75,29
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	5 075	20 535	-15 460	-75,29
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	877 680	1 154 394	-276 714	-23,97
RESULTAT COURANT avant impôt	870 238	1 159 482	-289 244	-24,95

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	36 908		36 908	
Sur opérations en capital	81		81	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	36 989		36 989	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-36 989		-36 989	
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-162 354	-120 024	-42 330	35,27
Total des produits (I+III+V+VII)	2 388 417	2 631 677	-243 260	-9,24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 392 814	1 352 171	40 644	3,01
BENEFICE OU PERTE	995 603	1 279 506	-283 903	-22,19
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	265 395	308 820	-43 425	-14,06
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	5 074	17 442	-12 368	-70,91

■ Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La crise sanitaire a eu un impact sur l'activité des filiales de la société, mais leur niveau de résultat reste satisfaisant dans le contexte. La continuité d'exploitation n'est en rien remise en cause.

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 16 846 513 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 995 603 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

/// Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,8 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

La société ne bénéficie pas du remboursement immédiat des créances au titre du CICE mais seulement au terme de trois années.

Les CICE inscrits à l'actif au titre des années 2017 et 2018 représentent une créance de 718 569 €.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 585	673		22 258
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 585	673		22 258
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 440 768	150 038		22 590 806
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 440 768	150 038		22 590 806
ACTIF IMMOBILISE	22 509 869	150 711		22 660 579

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		673	150 038	150 711
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		673	150 038	150 711
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515			47 515
Immobilisations incorporelles	47 515			47 515
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 398	3 163		19 561
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	16 398	3 163		19 561
ACTIF IMMOBILISE	63 914	3 163		67 076

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 663 602 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	167 175	150 000	17 175
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	489 543	489 543	
Autres	6 998 693	6 665 801	332 892
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 191	8 191	
Total	7 663 602	7 313 535	350 067
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances rattachées	38
Clients factures à établir	186 117
Total	186 155

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 775			26 775
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 775			26 775
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 514 989 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	348 599	348 599		
Dettes fiscales et sociales	176 124	176 124		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 990 266	446 456	6 543 810	
Produits constatés d'avance				
Total	7 514 989	971 179	6 543 810	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	250 000			
(**) Dont envers les associés	6 938 391			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	60 249
Dettes provis. pr congés à payer	17 206
Personnel charges à payer	42 000
Charges sociales s/congés à payer	7 308
Organ.sociaux charges à payer	17 640
Etat charges à payer	5 441
Clients rrr à accorder	49 215
Total	199 059

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	8 191		
Total	8 191		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation	265 393	308 820
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1
Autres intérêts et produits assimilés	3	36
Reprises sur provisions et transferts de charge	617 359	866 072
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	882 755	1 174 929
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 075	20 535
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 075	20 535
Résultat financier	877 680	1 154 394

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS CAB2H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CAB2H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 pour le régime d'intégration fiscale instaurée par l'article 68 de la loi N° 87-1060 du 30 décembre 1987.

L'intégration a pris effet au 01/01/2008.

Les sociétés prises en compte dans le périmètre d'intégration sont :

- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING (société tête de groupe)
- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT
- SAS HABITER DEMAIN
- SA SOGECOPA
- SCI DE L'HYVETTE

La convention d'intégration retenue consiste pour les filiales à supporter l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elles avaient été imposées séparément et dont la mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI.

La prise en charge par la mère de l'impôt fait naître à son profit une créance égale à l'impôt que chacune des filiales auraient supporté en l'absence d'intégration.

Le boni ou le mali d'impôt lié à l'intégration est supporté par la société tête de groupe.

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
4 649 €

